

Il n'empêche que ce pont fut construit à titre provisoire au lendemain de l'armistice. On comptait le faire disparaître après cinq ans. Or ce pont de bois a une durée de huit ans. On se préoccupe donc dans les hautes sphères administratives de son remplacement, d'autant que le pont des Arches, avec celui en construction à Coronmeuse, subira la circulation la plus intense quand s'ouvrira l'exposition de 1930.

Quant aux énormes pierres de taille provenant du pont précédent, elles ont été employées à surélever à nouveau le parapet des quais, en dessous des ponts des Arches et Saint-Léonard, elles ont servi aussi dans les travaux à effectuer aux quais de la Meuse encore, depuis la passerelle de la Régence jusqu'au quai Saint-Léonard, en vue de mettre définitivement les riverains à l'abri des inondations les plus fortes connues. La force des murs à exhausser a été calculée pour les faire résister à une poussée de 30,000 kilos par mètre carré.

### Pont des Arches

QUAI DU — Tel est le nom que recevait souvent, au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans le premier tiers du suivant, une partie des voies dites actuellement *quai de la Ribucée* et *Sur Meuse*.

### Pont d'Avroy

RUE DU — commence place du Roi Albert, aboutit boulevard d'Avroy, en face de la rue Saint-Gilles.

Dans un mémoire produit l'an 1781, par l'architecte Renoz, en réponse à un concours ouvert deux ans auparavant à la Société d'Émulation, sur le meilleur plan d'embellissement de la ville de Liège, l'auteur s'exprimait en ces termes, à propos de la rue du Pont d'Avroy. On sait que celle-ci, alors et longtemps après au XIX<sup>e</sup> siècle, formait la principale voie, l'unique même, reliant le Sud de la ville au Centre :

« En entrant à Liège par la porte qui ferme cette rue, l'étranger doit être singulièrement surpris de trouver tant d'irrégularités, si peu de largeur à la première rue d'une aussi grande ville à une rue qui est le passage nécessaire du Luxembourgeois, du Français, que le commerce ou d'autres affaires conduisent dans cette ville. Il doit, sans doute, s'imaginer qu'on n'y a jamais connu l'usage du cordeau et que le terrain y est d'une cherté excessive (1). »

L'étranger qui traverse cette rue de nos jours ne pourrait plus se livrer à pareilles réflexions. On n'y retrouve aucunement la porte noire, profonde et fortifiée, qui en défendait l'entrée vers Avroy. La voie, qui a conservé jusque dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle son étroitesse d'autrefois et l'irrégularité de l'alignement, a changé complètement d'aspect.

En la considérant présentement, on a peine à croire qu'il faudrait remonter au XI<sup>e</sup> siècle pour arriver à sa naissance. Elle aura été connue à cette époque sous le nom de *rue d'Avroy*, que l'on continua parfois d'employer dans les temps ultérieurs. Dès ce XI<sup>e</sup> siècle,

son appellation actuelle *rue du Pont d'Avroy* devint en vigueur. Dans les plus vieilles archives locales, la rue est désignée de la sorte (1).

**Le pont d'Avroy**, cause occasionnelle de la dénomination, aura été construit pour la première fois au XI<sup>e</sup> siècle, peu après que Notger eut relié le quartier de l'Île à la cité. Jean d'Outremeuse est d'accord avec la vérité quand il parle de l'existence du pont d'Avroy sous l'évêque Réginaud. Il tombe dans l'absurde en prétant au même prélat une défense de jeter, sous peine de pendaison, des détritres quelconques dans la Meuse, proche de ce pont (2).

Le nom de ce monument, mentionné dans les actes vieux de plus de sept centaines d'années (3), avait passé, dès ce temps, à une famille de la localité. D'autres l'adoptèrent ultérieurement (4). Il fut pris aussi par une Cour de justice particulière, la *Cour du Pont d'Avroy* (5).

Le pont lui-même était l'un des plus considérables de Liège. S'il n'a point jusqu'ici fait l'objet d'une monographie, qu'on en cherche le motif dans l'absence presque absolue de renseignements historiques à son égard.

Au pont d'Avroy, un *clou* ou mieux, un gros pieu en fer indiquait anciennement la limite de ce qu'on appelait la « franchise de Liège » (6).

De temps immémorial, l'abbaye Saint-Laurent, dont la juridiction spirituelle s'étendait sur tout le quartier d'Avroy y compris Saint-Christophe, percevait un droit sur toutes les charges de bois travaillés ou non, qui passaient sous le pont d'Avroy. Ce péage, qui était prélevé même quand il concernait les bourgeois et qui se montait à deux pour cent des marchandises, a été maintes fois revendiqué, par le monastère Saint-Laurent, dès le XII<sup>e</sup> siècle (7).

On n'ignore pas qu'autrefois une branche considérable et navigable de la Meuse coulait à l'emplacement des boulevards d'Avroy et de la Sauvenière. C'est sur ce cours d'eau que le pont avait été jeté pour unir le quartier de l'Île au faubourg devenu rue Saint-Gilles. Les vues de Liège des trois derniers siècles montrent le pont composé de trois ou quatre arches suivant l'époque.

En effet, l'ouvrage d'art a été réédifié à diverses reprises. Nous savons qu'il avait été construit en pierre dès avant le XV<sup>e</sup> siècle. Ce qu'on savait moins c'est qu'il comptait parmi les victimes du sac de Liège en 1468. Cinq ans plus tard, les grosses pierres en provenant continuaient d'encombrer le bras de la Meuse. En vertu d'une décision de Charles le Téméraire, un contrat fut passé en 1473 ayant pour objet d'enlever enfin

(1) XIII<sup>e</sup> siècle : Maison Johan Kekelhon en le *rue del Pont d'Avroit*. (PI, r. 11, f. 64.)

(2) T. IV, p. 228.

(3) 1201 : *Juxta pontem Avroti Leodiensis*. (Chartes de Hugues, évêque d'Osie, légat, reproduite par J. D'OUTREMEUSE, t. IV, pp. 563-564.) — 1214 : *Maison au pont d'Avroi*. (Cart. Saint-Jean, f. 49.) — 1231 : *Pontem Avroti*. (Cartul. Saint-Laurent, r. r, f. XXXVII.) — 1250 : *Ante pontem Avroti*. (Cart. des Dominicains, f. 1568.)

(4) Dans les échevins de la Cour d'Avroy de l'an 1255, on trouve un Werner du pont d'Avroy. On rencontre d'autres personnages dits du pont d'Avroy aux siècles suivants, notamment en 1401, un Rennewart du Pont d'Avroy, qui devint bourgmestre de Liège. (BIAL, t. XXX, n<sup>o</sup> 467. — CESL, t. IV, p. 365. — *Obit. des Chartreux*, f. 10.)

(5) 1352 : *Cart. de Saint-Jean l'Évangéliste*.

(6) « Promier, dre et s'extent ly frankiese de Liège, de costeit d'amont juskes à clax de point d'Avroit. » (Déclaration delle Frankiese de Liège, CPL, t. I, p. 316.)

(7) V. *rue Saint-Laurent*.

(1) *Notes relatives au Plan d'embellissement de la ville*. — Liège, J.-J. Tutot, 1781, p. 3.

les dalles qui gisaient là. Gilet Libon, l'entrepreneur, avait, en même temps, à nettoyer le lit de la rivière à l'endroit dit. L'œuvre de déblaiement débuta le 23 août et ne fut achevée qu'à la fin de novembre. Quatorze charretiers travaillèrent ainsi 339 journées à raison de 5 s. 3 d. par jour. De plus 22 manœuvres furent occupés pendant 523 journées moyennant un salaire quotidien de 1 s. 9 deniers (1).

C'est assez dire combien le pont avait été construit solidement. Il fut relevé ultérieurement, mais dans des conditions moins favorables. Aussi bien, en l'année 1514, fut-il rompu par une débâcle de glaces (2); puis en 1571, par une grave inondation (3). Il souffrit de nouveau lors du débordement des premiers jours de l'an 1643. A la suite de cette catastrophe, aggravée par les constructions qu'on avait laissé dresser sur le pont, le chapitre de Saint-Lambert, au nom du Prince, exigea, le 23 janvier, que les bâtisses érigées sur le pont d'Avroy fussent abattues (4). Cependant, le 27 juin de l'année suivante, octroi était accordé au chirurgien J. Malpas de rebâtir une maisonnette « sur les communes et aisances autour du pont d'Avroy », à la condition que si, plus tard, l'utilité publique l'exigeait, on pourrait faire démolir cette bâtisse (5).

L'entrée du pont, du côté de la ville, était défendue, par une porte fortifiée. Nous la signalons spécialement sous la rubrique *porte d'Avroy*.

Dès l'année 1723, la Cité avait fait disparaître l'une des quatre arches du pont rendue inutile par des atterrissements successifs, et naturellement la partie correspondante du garde-fou en fer. Des maisons furent aussi démolies à la même occasion (6). En 1809, Montalivet, qui avait dans ses attributions la direction générale des ponts et chaussées, se prononça pour la suppression du pont et son remplacement par un autre d'une seule arche et d'un développement moindre. On procédait alors à la construction d'un quai aux dépens du canal de la Sauvenière. Le lit de cette branche de la Meuse devenant beaucoup plus étroit, le pont d'Avroy qui le traversait devait avoir moins d'étendue qu'auparavant. La transformation a été opérée en l'année 1812.

L'ancien pont ne fut pas détruit entièrement. On fit une nouvelle culée à la rive gauche, mais on laissa subsister les fondements des piles et même une partie des voûtes dont la suppression avait été résolue. L'ensemble fut seulement recouvert de terres de remblai. Ce sont ces restes de maçonneries, avec ceux de l'arche supprimée en 1723, qui auront été rencontrés lorsqu'on creusa le sol de ce côté, vers 1833. De Crassier mentionne cette trouvaille dans son *Mémoire historique sur la Meuse* en attribuant à ces maçonneries une origine trop reculée (1).

Le pont rétabli, comme nous l'avons dit, n'a point eu une longue existence. Le canal même de la Sauvenière ayant été voûté à partir de l'an 1831 et son emplacement ajouté au quai d'en face, le pont n'avait plus de raison d'être. On le supprima à son tour en l'année susdite.

En décembre 1905, les travaux exécutés pour la fondation du bâtiment appelé maintenant *Régina*, à l'angle du boulevard d'Avroy, mirent aussi au jour d'importants vestiges du passé. On y vit, dans son intégrité et en

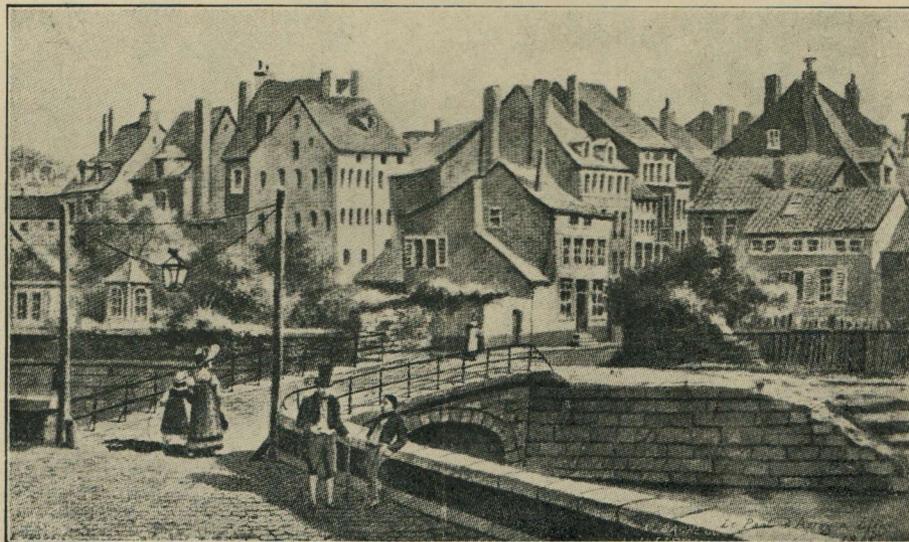
grosses pierres de tailles, une arche du pont, la culée sur laquelle elle reposait, ainsi que de notables débris de l'ancienne porte qui gardait le pont (2) et de la rivelette de la Sauvenière, qui longtemps servit d'égout (3).

A diverses reprises, d'ailleurs, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux de creusement ont mis à nu les fondations du

pont d'Avroy, voire d'antiques pilotis en chêne. Le 16 juillet 1887, notamment, une tranchée ouverte pour la pose des tuyaux à gaz a découvert, au pied de la rue Saint-Gilles, en face de la voie charretière du boulevard, la culée construite dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. En novembre 1896 encore, on retrouva, à l'extrémité de la rue du Pont d'Avroy, des ouvrages du même pont.

\*  
\*  
\*

L'enlèvement, en 1812, de la porte à voûte noire étroite et prolongée, ainsi que des maisons y attenantes, fut un **premier pas dans l'élargissement de la rue**. Le second devait tarder à se faire. Comme le disait Renoz, en 1781, les immeubles de cette voie, en raison



Descente du pont d'Avroy en 1815

(1) FAIRON, *BIAL*, t. XLII, p. 46.

(2) BRUSTHEM, ann. 1514.

(3) *Man.* 1015, f. 223 v<sup>o</sup>, BUL.

(4) BORMANS, *Conclusions capitulaires*, p. 507.

(5) *CF*, *Rend. et Stuits*.

(6) *CC*, ex. 1723-1724.

(1) Liège, 1838, p. 17.

(2) Le corps de garde qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, était établi sur la culée du pont, a été remis, l'an XII, au maire, pour servir de bureau de perception d'octroi.

(3) Cependant sous l'ancien régime, un égout parcourait la rue du Pont d'Avroy. Des plaintes s'élevèrent même en 1783, de la part des habitants, au sujet de cet aqueduc qui se trouvait dans de mauvaises conditions. Le Conseil de la Cité le fit alors remplacer par un autre égout (*RCC*, r. 1780-1783, f. 228.)

de l'abondante circulation qu'on y a toujours constatée, ont, de tous temps, été cotés à des prix très élevés. Tel est le motif qui a empêché pendant longtemps l'amélioration désirée de cette voie principale.

Sous le régime français, la rue du Pont d'Avroy était comprise dans la grand'route de Paris à Hambourg. C'est pourquoi l'ingénieur en chef du département projeta de la rectifier et de l'élargir. Le préfet ne méconnaissait pas l'utilité du projet, mais ne prévoyait pas la possibilité de sa mise à exécution à cause des sommes énormes qu'auraient exigées les emprises. Il fit part de ses impressions au conseiller d'État Cretet, qui avait l'administration des routes dans ses attributions :

« La ville de Liège », lui écrivit-il, « présente dans plusieurs points formant partie des grand'routes et notamment dans celle de Liège à Huy, des sinuosités auxquelles il serait difficile de remédier sans nuire essentiellement à une infinité de propriétaires qu'il faudrait notablement indemniser. La rue du Pont d'Avroy qui, par son peu de largeur et ses sinuosités, demanderait un élargissement et un redressement pour ainsi dire sur toute sa longueur, fait naître en ce moment les difficultés.

» Un projet de redressement que se propose de vous soumettre l'ingénieur en chef de ce département ne me paraît pas susceptible d'approbation, eu égard à ce que la majeure partie des maisons situées dans cette rue devraient être reculées d'environ deux mètres 80 centimètres et ne laisseraient plus une profondeur de terrain suffisante pour être reconstruites. Les circonstances du temps ne permettent pas encore au Gouvernement de faire des sacrifices aussi considérables pour l'élargissement de cette route. »

En effet, les travaux publics, d'utilité générale, ne formaient pas le plus grand souci du chef d'État français. La majeure partie des ressources de l'empire était destinée à satisfaire d'autres visées. Le gouvernement hollandais qui lui succéda ne se préoccupa point davantage d'améliorer la condition de la rue Pont d'Avroy, malgré l'activité de plus en plus intense qui s'y manifestait. C'est pourquoi, peu après la Révolution de 1830, force fut d'y interdire le passage des voitures.

Même sous le régime belge l'on se borna à prendre des **arrêtés royaux d'alignement** qui restèrent à l'état platonique ou peu s'en faut. Ainsi en a-t-il été de l'arrêté royal du 19 juillet 1838, lequel fixait la largeur à huit mètres. D'autres suivirent les 13 juillet 1843, 15 mai 1863, 1<sup>er</sup> avril 1876 et 22 mars 1881 ; mais ils se rapportaient aux angles de rues ou à des sections très restreintes. Avec raison, Bourdon, conseiller-rapporteur,

pouvait faire cette déclaration au Conseil communal, le 11 août 1884 :

« Malgré l'élargissement de la rue de la Casquette (il aurait pu ajouter de la rue du Pot d'Or), d'une part, et de la rue Hazinelle, d'autre part, malgré la création du nouveau quartier de l'Île de Commerce qui a dévié, vers le boulevard Piercot, une partie du mouvement provenant des Guillemins, la rue du Pont d'Avroy a conservé au point de vue de la circulation la même importance qu'elle avait lorsqu'elle formait pour ainsi dire la seule communication entre le Sud et le Centre. Aussi, la nécessité d'élargir cette rue, reconnue depuis longtemps, s'impose-t-elle plus que jamais. »

Au moment où ces mots étaient prononcés, la Ville se voyait forcée, sous peine de compromettre l'avenir, de prendre une résolution définitive provoquée par une demande du propriétaire de l'hôtel Mohren, tendant à la reconstruction d'une façade à grand développement. Fort de son droit, le requérant allait mettre la Ville en demeure de lui octroyer l'autorisation sollicitée. Devant

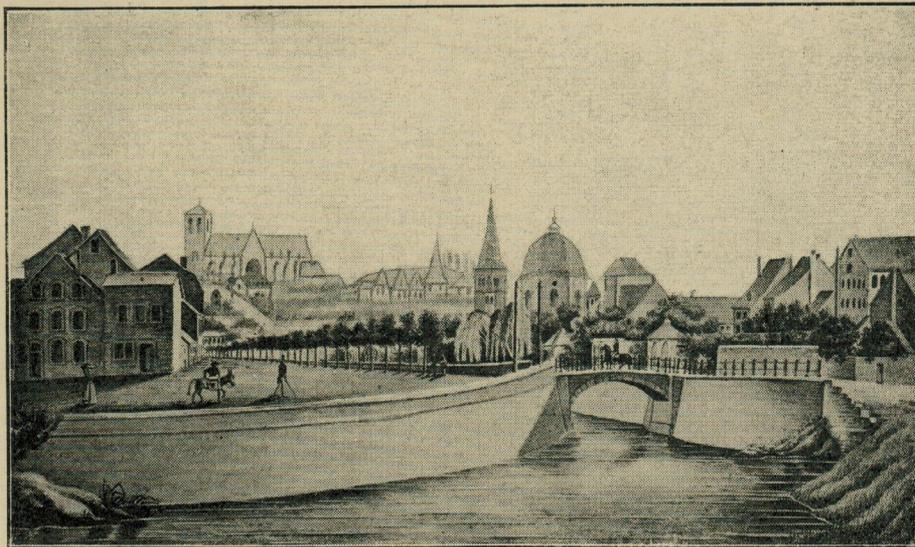
cet ultimatum en prévision, le collège échevinal proposa, le 11 août, un plan d'élargissement de la voie à douze mètres, élargissement à faire du côté gauche, et conformément à la loi sur l'expropriation par zones.

Le Conseil adopta les propositions du collège qui ont été ratifiées par le Roi le 6 juillet 1885. Avant de les soumettre à l'approbation

royale, le Conseil communal avait, le 9 mars 1885, déterminé les conditions spéciales à imposer dans la vente des terrains qui resteraient disponibles après l'exécution du plan. Les maisons à élever sur les dits terrains ne pouvaient avoir moins de deux étages et plus de dix-sept mètres d'élévation, mais des dérogations furent faites à cette dernière clause.

Il ne s'agissait en 1884 que d'effectuer l'emprise dans la propriété Mohren, emprise d'un import de 37,000 fr. Par le surplus du plan, on tendait uniquement à sauvegarder l'avenir. Son exécution complète fut renvoyée à une époque ultérieure (1).

Cette époque n'apparut qu'**aux approches de la grande exposition universelle de 1905**. On comprit alors la nécessité de présenter dans toute son ampleur aux innombrables étrangers qui allaient visiter notre ville, la voie de communication principale partageant la cité dans



Pont d'Avroy en 1826

(1) Un AR a paru le 29 février 1892 approuvant la délibération du Conseil communal qui décidait, par modification au plan du 19 juillet 1838, de conserver l'alignement actuel des maisons de droite, n<sup>os</sup> 2, 4 et 6.

son milieu, de la dite rue au haut de la rue Saint-Gilles. Dès le 28 juillet 1903, le Conseil communal fixait à l'amiable les indemnités à payer pour l'acquisition ou l'échange d'une série d'immeubles du côté gauche de la rue du Pont d'Avroy. Cette décision du Conseil reçut l'approbation royale le 19 octobre. L'année suivante la Ville put ordonner la démolition de la plupart des bâtiments de cette rangée, tandis que maintes autres élégantes habitations surgissaient du sol. Bientôt la voie, élargie à 12 mètres, fut bordée à gauche sur toute son étendue d'une ligne ininterrompue de superbes hôtels de commerce, de styles des plus variés, et on ne peut plus confortables.

La rue ayant gagné en ampleur et en rectitude est devenue le champ favori des promeneurs en la cité. Elle a remplacé à leurs yeux, les artères qui les aidaient à former le *carré*, c'est-à-dire les rues Vinâve d'Ile, Pont d'Ile et de l'Université. Depuis lors, le *carré* se « fait » uniquement par une section de la rue de la Cathédrale et la rue du Pont d'Avroy, ce qui donne à celle-ci plus d'animation que jamais.

En revanche, elle a perdu, avec ses maisons des siècles depuis longtemps écoulés, beaucoup de ses **vieilles enseignes** plusieurs fois séculaires également.

Ce qui n'a nullement changé, au luxe et à certains négoce près, c'est le trafic varié et extrêmement actif dont cette rue jouissait il y a six et sept centaines d'années. Les maisons y étaient serrées mais les immeubles se cédaient à des conditions financières moins onéreuses que de nos jours. Un des principaux boulangers de l'endroit acquérait, en 1214, une bonne maison moyennant la modique redevance annuelle de cinq oboles, de six deniers liégeois, d'un demi-setier de vin et de trois pains à la fête de Noël, enfin de six deniers à la fête de Saint-Jean-Baptiste <sup>(1)</sup>. Des *mangons* (bouchers), des boulangers, des maîtres cordonniers, des pelletiers, des merciers, des orfèvres, des verriers mêmes, etc., s'évertuaient dès lors, comme dans les siècles suivants, à attirer la clientèle par des étalages alléchants <sup>(2)</sup>, tels qu'on en voyait peu dans la cité. Des établissements de consommation de bières, vins, etc., et des hôtels de renom eurent toujours pour siège la rue du Pont d'Avroy <sup>(3)</sup>. Mais on y remarquait aussi des hôtels de famille seigneuriale ou des agents de haut rang, tels que Renwart du Pont d'Avroy, ancien maître de Liège et mari de la généreuse Catherine Chabot <sup>(4)</sup>.

Presque tous les **immeubles de gauche** attenaient par derrière aux hôtels canoniaux de Saint-Paul, dont plusieurs jouissaient de ruelles particulières ayant issue rue du Pont d'Avroy <sup>(5)</sup>. Précisément par suite de la

proximité des maisons claustrales, dans les actes de cession de propriétés voisines, on insérait parfois certaines clauses restrictives à l'exercice de professions bruyantes ou autrement incommodes. Ainsi en a-t-il été pour la propriété dite, plusieurs centaines d'années durant, du *Chapeau de fer* <sup>(1)</sup>.

Cet immeuble devait former l'angle de ce que nous appelons place du Roi Albert et de la rue du Pont d'Avroy <sup>(2)</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il portait une *Vierge* pour enseigne et était habité, en 1762, par Françoise Renaud, marchande <sup>(3)</sup>. C'est maintenant la maison n° 1 ; c'était anciennement le n° 531.

Après les transformations complètes, les morcellements qui ont été opérés dans les propriétés de cette rue, on concevra qu'il ne soit point fort aisé de spécifier l'emplacement de toutes les demeures d'antan. Essayons, néanmoins, de remémorer la plupart d'entre elles.

Au n° 3 (532 anc.), sous l'enseigne du *Moriâne*, demeuraient, en 1762, Marg. Germus, marchande, la veuve Ancion et son fils, tailleur. On voyait là, du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, la maison dite du *Buissonet* <sup>(4)</sup>. Sa superficie ne mesurait en 1903 que 31,70 mètres carrés. Son emprise n'en fut pas moins payée 41,715 fr. 50. La maison appartenait alors aux consorts Lebrun-Wathy.

La suivante (n° 5), possédée en 1903 par Biar, ancien notaire, fut l'objet d'un échange de terrain. Le bâtiment qui s'élevait à cette place (n° 533 anc.), avait, au XIX<sup>e</sup> siècle, pour enseigne un *Saint-Esprit*, au XVIII<sup>e</sup> un *Cavalier*. Habitée en 1540 par Jean de Bouillon, en 1762 par M.-Anne Horion, veuve de J.-F. Mouillet, et marchande, il appartient peu après au comte Phil.-Jean-Michel d'Aerschot, qui le vendit, le 10 ventôse an X, au comte de Berlaymont de Bormenville.

L'*Ecu de Valence* distinguait la maison n° 7 (534 anc.). L'immeuble, siège d'une brasserie au XVI<sup>e</sup> siècle, avait pour possesseur Guillaume Delle Sarte, le-

d'Avroit, joint. derr. aux *maisons claustrales de Saint-Paul*. (EL, r. 1, f. 172 v°.) — 1420 : Maison en la rue de Pont d'Avroit, joint. vers Ysle alle maison Colar le Beruwier le bollengier et d'autre costeit a *postice claustral* qui fut maistre Pire Gilhe, qui est à présent alle fabrique saint Poul. (R. de *Saint-Martin en Ile*.) — 1477 : Maison rue de Point d'Avroit joint. d'amont à Tollet de Laite et d'aval alle ruwalle li scolast de Saint-Poul. (EL, Oblig., r. 3, f. 67.) — 1482 : Tolet doit sor sa place en la rue de Pont d'Avroit contenant d'anchiniteit pluss. demorages joint. vers Isle à Gilet de Mole, bolengir, vers le pont d'Avroit a *postice del maison claustral* sir de Beariwe et vers Saint-Paul tant à cortil dedit sir comme auz stavelerye del maison claustral lescolast dudit Saint-Poul. (Ibid., f. 32 v°.)

(1) 1478 : Maison en la rue de Pont d'Avroit condist le *Cappeal de Fier* en laqueille maint a présent Stien del Rue, bolengier, joint. vers Ysle à la tenure qui fut Franc. d'Oupey, vers le pont d'Avroit a Johan del Sem qui fut Walin le machon et par der. a cortil del maison claustral messir Chrestian de Beariwe, canone de Saint-Paul. (*Stock de Saint-Martin en Ile*, 2<sup>e</sup> part., f. 17 v°.) — 1528 : Maison, brasserie condist de *Chappea de Fer*, joint. vers la porte d'Avroit à la veuve Franchois le corbesier, vers le Vinable d'Isle à Johan de Builhon, fevre, et der. al maison claustrale mesure Hubert de Fanchon, cannone de l'église Saint-Poul. (Ibid.)

(2) 1486 : Maison en la plache dev. Saint-Poul, fais. le tournant et coutour en alant du dit Saint-Poul en la rue du Pont d'Avroy a main senestre appart. à Francheux d'Oupey le tapicir, joint. vers ladite englise Saint-Poul a damoiselle Crestiene, veuve de feu Wilheame l'orfèvre en la dite rue de Pont d'Avroy, dessour et desous à une allée et issue delle maison claustrale l'escolast dudit Saint-Paul. (R. de la *bar. Saint-André*, f. 42 v°.)

(3) *Cap. Saint-Martin en Ile*, 1762.

(4) 1423 : Maison de *Buissonet* rue du Pont d'Avroit. (EL, r. 3, f. 27 v°.) — 1455 : Maison de *Buissonet*, joint. vers le porte de pont d'Avroy au *postice* delle maison claustrale le canone de Berses, lequel stat defours et vers le Vinable d'Ile, alle maison qui fait le coutour dele rue en tournant vers Saint-Pol. (EL, r. 20, f. 69 v°.) — 1638 : *Charte de notre coll. part.*

(1) LAHAYE, ICSJ, n° 39.

(2) 1294 : Maison en la rue de Pont d'Avroit se maint ens Johans Dodain li *bolengiers*. (PI, r. 13, f. 227 v°.) — Maison Hanon le *mangon* ki siet en la rue de Pont d'Avroit, al entre de delle rue S. Johan à main senestre. (Ibid.) — Maison Bastien le *bolengier*, en la rue de Pont d'Avroit. (Ibid.) — Maison al descendant del pont d'Avroit, ki fut le polaige se le tinent li enfant signor le Warnier le *corbesier*. (PI, r. 11.) — 1337 : Maison Baduwin le *voirier*, en la ruwe de Pont d'Avroi. (Ibid., r. 16, f. 23.) — 1387 : Maison en la ruwe de Pont d'Avroy, joint. al maison maistre Gille le Polent, le *corduener*, et le maison maistre Baduwin le *corware*. (*Cartulaire de Saint-Paul*, p. 375.) — XIV<sup>e</sup> siècle : Libiert de Streelez le *tikier*, del rue de Pont d'Avroit. (*Man. du temps*.) — 1414 : Maison en la ruwe de Pont d'Avroit, en laquelle maint Jehan de Lantremange, li *bolengier*, joint. de costé d'am. à Johan de Lovengnée le *bolengier*. (R. de *Saint-Martin*, en Ile, f. 16 v°.)

(3) La *cap. de Saint-Martin en Ile*, de l'an 1603, signale une série de brassines en la rue du Pont d'Avroy.

(4) Renwart du Pont d'Avroy mourut le 26 septembre 1401. (*Obit. des Chartreux*, f. 18 bis.)

(5) 1410 : Giles de Salchis engage une maison dans la rue du Pont

quel le céda le 22 novembre 1541 à Jean Gomparts, commissaire de la Cité (1). Il se trouva occupé, en 1762, par un commissaire encore, Quirin Bauduin Dupont « tenant boutique de ferrailles » et par Mar.-Fr. Delbrouck, sa femme. Au moment de l'expropriation en 1903, il avait pour propriétaire la famille Magnée et fut aussi l'objet d'échange de terrains.

Il en a été de même pour l'immeuble n° 9 qui appartenait à M<sup>lles</sup> Hubertine et Marie Dodémont, négociantes. C'était jadis à la *Main verte* (n° 535 anc.). Habitaient là, en 1762, Delpérée « bastonnier de Saint-Paul » et Marg. Martini, son épouse, marchande.

Ceux-ci avaient pour voisins, au n° 536 anc. (11 actuel), Martin Charlier « actuaire du Greffe aux œuvres », et marchand, et Marie-J. Coefteau son épouse. Cette maison échut en la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à M<sup>me</sup> Flore Lambinon, veuve de H.-J.-L. Billy. Ayant une superficie de 45 mètres carrés, le bien fut cédé à la Ville lors de l'expropriation de 1903, au prix de 42,500 francs.

La maison n° 13 avait une contenance autrement importante : 164 mètres carrés, et appartenait aux époux Fraikin-Poilvache qui firent échange avec un terrain voisin. Portant jadis le n° 537, la demeure avait l'enseigne *aux Trois Pèlerins*, et pour occupant en 1762, Pierre-Jos. Stasse, messenger et marchand, et M.-Cath. Henin, son épouse.

Succédait la maison du *Soleil d'Or* (n° 538 anc., 15 moderne), habitée en 1587 par la veuve C. Gérard, en 1590 par J. Libert (2), en 1762 par Jean-Jacques Denoel, aubergiste, « étalant et vendant les viandes », et Marie Macors, son épouse. Là également demeuraient, Godefroid Lefebvre « notaire et soussignant à la pratique »; de Ghéquier, « ci-devant officier du régiment d'Horion, actuellement (en 1762) dans le service ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, le *Soleil d'Or* s'était métamorphosé en une *Couronne de chandelles*. D'une superficie d'environ 117 mètres carrés, l'immeuble fut cédé à la Ville en 1903, par la propriétaire, M<sup>lle</sup> A.-L.-T. Henchenne, au prix de 90,000 fr.

Le suivant (n° 539 anc., 17 mod.), qui ne comportait qu'une surface de 44 mètres carrés, a été payé par la Ville 45,000 fr. à Marie Debrassine, propriétaire. Habitée en 1762 par Jean Brandy, notaire, mayeur de Warfusée, et marchand, ainsi que par Cath. Dechesne, veuve de Gilles Brandy, la maison avait, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins, pour emblème distinctif une *Fontaine d'Or* (3) à laquelle a été substituée plus tard une *Cafetière d'Or*.

L'*Etoile d'Or* dominait sur la maison adjacente (n° 540 anc., 19 mod.), qu'occupait, en 1762, Elis. Sacré, marchande. C'est maintenant la maison Bastin-Constant.

Après le bâtiment de l'*Etoile*, venaient celui du *Mortier d'Or* habité en 1762, par Léonard Florquin, apothicaire, et Ida Timmermans, sa femme, puis celui des *Trois Pèlerins*, habité en 1762 par Oda Grosjean, veuve de Ch. Denoel marchande, et en 1811 par F.-L.-J. Colsoule, fils « peintre et doreur sur porcelaine » (4).

Ces deux derniers immeubles cotés autrefois 541 et 542 sont maintenant compris sous le n° 21 (1) qui marque l'ancien hôtel Mohren (2), lequel a fait place à *Liège-Palace* (3). A l'extrémité de cet immeuble s'étendait une allée fermée à la rue par une porte. La ruelle desservait l'hôtel Mohren. C'était sous l'ancien régime une dépendance du refuge de l'abbaye d'Alne (4). Nous rencontrons l'allée sous la rubrique *ruelle d'Alne*.

A l'emplacement de *Liège-Palace*, se dressait, il y a quatre siècles, la maison de la *Chaîne*, qui appartenait à Simon de Prez, maître cloutier, lequel la transmit à Guill. Wilmart (5).

Au delà de cet immeuble, était la maison dite au XIX<sup>e</sup> siècle à la *Porte d'Or* (6). Elle paraît n'avoir pas eu d'enseigne au XVI<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle (7). Habitée en 1447, par Jean de Waleffes, charpentier; en 1479, par Thomas Watlet, et, en 1505, par Henry le Maréchal (8), cette demeure l'était, en 1762 par Gilles Coulon, commis à la Ville, et M.-Elis. Caltrou, son épouse.

Ces derniers eurent pour voisins, en la maison suivante, Pierre Thonon, messenger de Mons et marchand, et Marie-J. Doucet, son épouse, à l'enseigne du *Nom de Jésus*. Cette enseigne avait succédé à celle du *Lévrier blanc*, apposée dès le début du XV<sup>e</sup> siècle (9). L'immeuble eut, en 1479, pour possesseur, Lambert Leclercq, et pour occupant, Jacquemin Wynant.

A côté de la maison du *Lévrier* était à ce temps celle du *Bouclier*, laquelle, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle eut pour emblème distinctif, l'*Ecu de France*, et le conserva jusqu'à ce qu'il fût lui-même remplacé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par un *Bâton royal*. Habité en 1762 par Marie Rossius, « ancienne couturière en garnitures pour dames », ce bâtiment se trouvait, en 1483, aux mains de Christian, *compteur* (receveur) de la collégiale Saint-Jean; en 1447, d'Arnould Baiwir, cordonnier.

(1) Un AR du 28 août 1901 approuva la délibération du Conseil communal décidant l'acquisition de gré à gré au prix de 89,200 fr. de l'immeuble n° 21.

(2) L'hôtel Mohren avait été superbement aménagé dans ses locaux intérieurs par l'architecte Castermans l'an 1876. Le propriétaire Mohren n'avait rien négligé pour leur donner un caractère riche et vraiment artistique. On y reconnaît, outre de belles verrières très appréciées, des œuvres du peintre liégeois Jos. Carpey et du sculpteur J. Herman, de Liège aussi.

(3) Après avoir servi d'ambulance au début de la guerre de 1914, le bien a été rouvert ensuite pour séances d'amusements divers.

(4) 1389: Maison ayant appartenu à Lambuche *patinir*, rue du Pont d'Avroy, entre la maison qu'a possédée Colines Dumesar et le *postiche de l'hôtel de l'abbaye d'Alne*. (CVSL, n° 773.)

(5) 1526: Simon de Prez, *clouteur*, rend. à Wilh. *Wilhemaire*, une maison condist delle *Cheyne*, seant en le rue de Point d'Avroit, joint. d'amont a postiche delle maison et hosteit d'Aisne l'abbie, d'aval à Johan Lambilhon et par der. à une maison claustrale de Saint-Poul. (CB, r. 1524-1528, f. 62 v°.)

(6) 1638: *Porte d'Or*, rue du Pont d'Avroy. (Charte de notre coll. part.) — 1762: Cap. *Saint-Martin en Ile*.

(7) 1506: Maison, rue de Pont d'Avroit, joint. d'un côté ale ruelle de l'hosteil d'Aisne, et d'amont à l'hostel de Blan Levrier. (EL, r. 64, f. 207 v°.) — 1533, 6 sept.: Maison, rue du Pont d'Avroit, joint. d'aval à la ruelle de l'hostel d'Aisne. (EL, Greffe *Bernimolün*, f. 56.)

(8) 1479: Maison, scailhie, en le rue de Pont d'Averoit, en laqueil le dit Thomas Watlet maint à présent, jond. vers Isle desous al allée et yssue del maison claustrale de Saint-Poul, condist l'osteil d'Aisne l'abbie, et dudit costeit mesmes desseur icelle alley al maison et tenur Henry Wynant le corbesir, de costeit vers le port d'Averoit à la maison de Blan Levir. (*Petit Stock de Saint-Martin en Ile*, 2<sup>e</sup> partie, f. 36 v°.)

(9) 1447: Maison rue de Pont d'Averoit condist le maison de *Leverier*. (R. de *Saint-Martin en Ile*, f. 172.) — 1505: Maison en la rue de Pont d'Avroit, de costeit vers Saint-Poul, nommée le *Blanc Levrier*, joint. de costeit vers le pont, alle maison condist de Bockleicir, à présent l'Escut de France et allant par der. auz curtilz et maison claustral l'osteil d'Aln et Mess. Johan Brixstron. (*Petit Stock de Saint-Martin en Ile*, 2<sup>e</sup> partie, f. 119.)

(1) *Charte sur parchemin de notre collect. part.* — V. aussi CB, r. 1540-1541, f. 20.

(2) RP, r. 8, f. 101.

(3) CESL, t. V, n° 4030.

(4) *Feuille d'annonces*, 1811, n° 1, p. 4.

Cette bâtisse et presque toutes celles de la rue périrent sous la cruelle vengeance de Charles le Téméraire, en 1468. On les reconstruisit dans la suite du siècle. Dieu sait combien peu de consistance elles offrirent. Un certain nombre d'entre elles étaient de véritables huttes qui, en l'an 1485, se louaient au prix annuel de 6 griffons. Afin d'encourager la réédification des maisons ruinées, la plupart des propriétaires accordaient, pendant quatorze ans, une remise de la moitié du loyer convenu, aux locataires qui faisaient « remaisonner » les bâtiments (1).

Tel n'a pas été le cas de l'hôtel de l'*Écu de Bretagne* qui s'élevait à proximité de celui de l'*Écu de France*. Après une longue existence (2), il fut lui aussi, consumé par les flammes en 1468. On ne l'avait point relevé à la fin du siècle (3). Il y a cinq cents ans, la notable famille delle Boyerie détenait cet important hôtel (4) qui arriva dans le XVI<sup>e</sup> siècle, aux mains de la famille Tollet (5).

Dans la suite des temps, celui-ci est devenu une simple maison de commerce. C'est elle, vraisemblablement, qui eut, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un *Lion blanc* pour enseigne, et en 1762, pour habitants, Marie Wilmotte, veuve de Franc. Fraiteur, marchande, et ses filles, « monteuses de coiffures ».

En l'immeuble voisin (n<sup>o</sup> 546 anc., 29 mod.), résidaient, à la même époque, Marie-Agnès de Bilquin, douairière du bourgmestre de Cartier de Marchiennes, dame de Marchiennes, etc., Pierre-Louis de Cartier, son fils, conseiller de la Chambre des Comptes, avec quatre domestiques et servantes. La famille de Cartier de Marchiennes le possédait encore sous la Révolution française. Si nous ne nous trompons, les de Cartier avaient été précédés dans cette demeure — au premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle par un Renkin de Horion (6). C'est maintenant le *Grand Hôtel moderne* où, le 19 août 1914, l'autorité allemande établit un service d'approvisionnement.

Au 547 ancien, on voyait appendue au XVIII<sup>e</sup> siècle l'enseigne de la *Tête de bœuf*. Là demeuraient en 1762, Jean-Fr. Renardy, maître cordonnier, et Marg. Warrant, son épouse ; au début du XIX<sup>e</sup> siècle, M. Lonhienne. Quelques années après, fut installé l'hôtel de

Flandres, tenu par Cluck, qui, en 1831, fit bâtir l'hôtel d'Angleterre, derrière le Théâtre royal.

Parmi les autres maisons de négoce du même côté, on voyait le bâtiment dit du *Cœur d'Or* (1), occupé en 1762, par L.-Fr. Thonon, « fondeur de boucles » et celui du *Cerf blanc*, habité à pareille date, par Pierre Remacle, fondeur, et M.-H. Delneuve, son épouse. L'enseigne du *Cerf blanc* à laquelle a succédé, au XIX<sup>e</sup> siècle, celle du *Marteau d'Or*, remontait à près de cinq centaines d'années (2). Dès lors son nom avait passé à la famille des premiers possesseurs de la maison. Ils continuèrent d'être appelés de *Cerf* dans la suite (3).

La maison joignante avait pour habitants, en 1762, Jean-Joseph Collard, « étainnier marchand » et J. Ponsart, son épouse. On y a remarqué, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseigne des *Trois Chandelles* (n<sup>o</sup> 550 ancien). Elle était désignée, en des siècles antérieurs, la maison du *Chaperon* (4). Incendiée en 1468, elle était rebâtie en l'année 1476 (5) et occupée peu après par un artiste peintre liégeois, Martin Giele (6). A côté s'étendait alors une ruelle de desserte d'un hôtel canonial de la place Saint-Paul. Elle est maintenant englobée dans la propriété de la famille Brassinne (7).

Suivaient, jadis, les maisons dites :

*Au Moulin d'Or* (n<sup>o</sup> 552 anc.), enseigne du XVI<sup>e</sup> siècle remplacée ensuite par celle du *Chevalier* (8), où demeuraient en 1762 Martini, musicien à la cathédrale, et Dieud. Hawotte, son épouse. Ils y furent remplacés, peu après, par une « fabrique de papiers peints pour tapisser ». Les rouleaux de seize aunes se débitaient « depuis le prix de 16 sols jusque celui de 6 florins (9) ».

*Au Pot d'Étain* (n<sup>o</sup> 553 anc.), qu'habitaient en 1762 encore, Laurent Dartois, marchand plombier, Cath. Leroy, son épouse, et Jacques Dartois, son fils, âgé de 3 ans et demi.

*Au Hozai* (n<sup>o</sup> 554 anc.), habité en 1659 par F. Gillebo (10), en 1762 par Dieud. Hennet, boulanger et Elis-Adrien, son épouse.

*A la Fleur de Lys* (n<sup>o</sup> 555 anc.), habitée en 1762, par les sœurs Hergoz, marchandes. On appelait déjà cette propriété, il y a plus de quatre centaines d'années, l'hôtel de la *Fleur de Lys* (11). C'est dans cette maison

(1) 1756 : *Cœur d'Or*, joint, vers le porte d'Avroy au *Cerf blanc*, vers la place Saint-Paul à la Tête de Bœuf. (RP, r. 37, f. 247.)

(2) 1438 : Maison de *Chierf*, rue de Pont d'Avroy. (CA, r. 24.)

(3) 1417 : *Rennechon de Cherf*, fils *Rennechon de Cher* relève une maison en le rue de Pont d'Avroy, joint, d'amont vers le pont à Godefrin fis Jehan de Lantremange, jadis et vers Isle al maison Dame Katerin, femme Homblet Dawir le Xhohier. (R. de Saint-Martin en Ile, f. 37.)

(4) 1456 : Maison rue de Pont d'Avroy, joint, vers Saint-Giles ale maison condit de *Chapiron*, vers Ile et par der. à celle de *Chierf*. (EL, r. 21, f. 37 v<sup>o</sup>. — 1507 : Maison condit de *Chapiron*, rue de Pont d'Avroy, joint, vers Ile ale place de *Chierf*. (Ibid., r. 66, f. 243 v<sup>o</sup>.)

(5) 1477 : Maison condit de *Chapiron*, en le rue de Pont d'Avroy, joint, vers ysle, al tenur et maison qui fut Symon Angneal et qui tint de présent Jaspas Malry le machon, vers le pont d'Avroy à Lören le koureur, et par derière aux cortils des maisons claustrales de Saint-Poul. (Petit Stock de Saint-Martin en Ile, 2<sup>e</sup> p., f. 13 v<sup>o</sup>.) — 1476 : Maison... joint, vers le port d'Avroy à la maison consoloit d'anchini-teit nommeit le maison de *Chapiron* laqueil at remasonney Loren le koureur, vers ysle et vers le chaieneux de Sain Poul à la plache et mason condit de *Cherf*. (Ibid.)

Dans la bâtisse qu'a remplacée la moderne, on a découvert un vitrail avec l'inscription : *Anthou Bottin, citoyen de Liège*, nom du propriétaire reconstruc-teur sans doute.

(6) EL, r. 72, f. 227.

(7) Lire le beau poème d'Ernest Brassinne, *Li Pont d'Avroy*, paru avec un dessin de la maison dans le Bull. de la Soc. de Litt. wall., t. 60, pp. 54-60.

(8) 1565 : Maison du Moulin d'Or, présentement du *Chevalier*. (Couv. des Ages, Stock, 1620-1698, f. 163.)

(9) Gazette de Liège, 4 janv. 1790.

(10) RP, r. 24, f. 122.

(11) 1496 : Maison en le rue de Pont d'Avroy condit le *hosteil del*

(1) R. de Saint-Martin en Ile, r. 1483-1485, f. 33 v<sup>o</sup>. — Petit Stock, 2<sup>e</sup> p., f. XIII.

(2) 1444 : Maison de l'*Escut de Burtaigne* (Bretagne) en le ruwe de Pont d'Avroy. (R. de Saint-Martin en Ile, f. 4.)

(3) 1495 : *Place d'hiretaige* où cet ja edifyé une maison laquelle a esté arse et devastée des guerres en le rue du Pont d'Avroy, condist l'*Escu de Burtaigne*, joint, vers le place de Saint-Poul à la maison de Lambert de Herme, le bolengier, vers le chaieneux du dit Saint-Poul, aux maisons claustrales, assavoir al stavellerye del maison qui fut sir Art. d'Odeur et a cortil del maison sir Jacque de Jemeppe, canone dudit Saint-Paul, vers Averoit al rual et postice le susdit sir Jacq. de Jemeppe. (Petit Stock de Saint-Martin en Ile.)

(4) 1414, 9 juin : Colaurt delle Boverie, demeure, rue de Pont d'Avroy. (CVSL, n<sup>o</sup> 945.) — 1420 : Maison en laqueille Colar del Boverie, demoroit à son vivant et elle (Magriette), après... en le rue de Pont d'Avroy, joint, vers Isle, alle maison Colar le Bernwier, le bollengier et d'autre costéit a postice claustral qui fut maistre Pire Gilhe qui est à prés. alle fabrique Saint-Poul. (R. de Saint-Martin en Ile.) — XV<sup>e</sup> siècle : Relevation de damois. Magriette, femme qui fut Colar delle Boverie et re- portation en nomme de Johan Gobbar, son genre (gendre), delle maison où il demoroit laditte dem. Margriette awecke ledit Colar, seant en le rue de Pont d'Avroy. (Ibid.) — 1448 : Maison condist la maison del *Escut de Burtaigne* en le rue de Pont d'Avroy, qui jadis fut Colar delle Boverie, joint, à Gerar de Momalle le bolengier, vers ysle a postice delle maison claustrale S<sup>r</sup> Henry Pirol, canone en l'église colé-giale Sain-Pol, d'amont. (R. de Saint-Martin en Ile, f. 179 v<sup>o</sup>.)

(5) CT, r. 212, f. 89 v<sup>o</sup>.

(6) 1337 : Dois maisons en le rue de Pont d'Avroy, derier le jardin delle maison d'Ane (Alne) entre le maison les hoirs Renekin de Horion et Julot, filhe grant signor. Se tient l'une Henrotte Marchant li ty-kiers. (PI, r. 16, f. 4.)

que vint demeurer, au premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, un sieur de la Jonquière, héros d'une aventure qui a été ainsi rapportée :

« Un étranger, nommé de la Jonquière, né à Fontaine-l'Évêque et qui avait longtemps résidé avec sa femme et ses enfants à Lernes, était venu chercher un refuge à Liège. Cet individu avait pris précédemment du service en France ; et même, était parvenu, lors des guerres de Louis XIV, au grade de lieutenant-colonel. Comme il était mécontent du gouvernement de la Régence, il était entré dans une conspiration contre le duc d'Orléans. Mais le complot avait été découvert ; c'est pourquoi de la Jonquière s'était retiré à Liège. Il occupait un appartement dans la maison portant l'enseigne à la *Fleur de Lys*, et occupée par un sieur *Ergo* (Hergoz), rue du Pont d'Avroy.

» Pendant la nuit du 27 au 28 mars 1719, il sortait de l'habitation du sieur Oubry-Ouverx, négociant en la même rue, lorsqu'il fut enlevé par plusieurs individus qu'on avait apostés à dessein, et qui agissaient sur les ordres d'un maître d'armes, connu sous le sobriquet « l'Espoir ». Parmi les ravisseurs figuraient : le fils du procureur Collinet, les deux frères Marteau et les deux frères Médard. Ces hommes conduisirent de la Jonquière au bord de la Meuse, lui firent descendre le fleuve jusqu'à Coronmeuse, et là, au matin, le livrèrent à un détachement qui était venu expressément de Tongres.

» S. A. le prince-évêque Jos.-Clém. de Bavière montra dans cette circonstance combien il tenait à cœur de protéger la liberté individuelle, non seulement des citoyens, mais encore des étrangers. Il envoya tout de suite un chargé d'affaires à Paris, pour se plaindre du procédé employé et pour réclamer la mise en liberté du prisonnier (1). »

On a fait disparaître au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseigne de la *Fleur de Lys* pour la remplacer par une *Balance* qui a eu une assez courte existence.

Après la maison de la *Fleur de Lys*, venaient celles dites :

*Au Saint-Esprit* (n<sup>o</sup> 556 anc.), habitée, en 1762, par Denis Remacle, fondeur et marchand, et Jeanne Voiave, son épouse.

*Au Cygne* (n<sup>o</sup> 557 anc.), habitée en 1762 par Franç. Michel, tonnelier et marchand. Effet d'un jeu de mots tiré de l'enseigne, évidemment, la demeure était parfois appelée *Au Signe de la Croix*, parce qu'elle aura été celle d'un nommé *Lacroix*, à un moment donné. Elle avait pour propriétaire, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le baron de Haxhe. A l'ancien emblème a été substitué au XIX<sup>e</sup> siècle un vulgaire *Pain de Sucre*.

Contre cette maison s'étendait une allée encore qui, en des temps très éloignés, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, faisait communiquer l'antique hôtel décanal de la collégiale Saint-Paul, de la place de ce nom à la rue du Pont d'Avroy (2). Depuis cinq cents ans, on la désignait souvent *ruelle de la Rose*, à cause de l'enseigne de la

maison qu'elle longeait rue du Pont d'Avroy. Les archives locales de ces siècles reculés mentionnent la maison de la *Rose* (1). Peu d'années après la destruction de la cité par le duc de Bourgogne, le bâtiment, bientôt relevé de ses ruines, appartenait à R. de Bellefroid, qui le mettait en location à un boulanger important (2). Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'appellation de la *Rose* fut changée parfois en *Rose rouge* (3).

L'autre désignation subsista cependant. Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'était la *Rose d'Or*. Entretemps, la propriété avait été sectionnée en deux habitations et la maison de la *Rose*, ne toucha plus la ruelle que par l'arrière-bâtiment. En 1762, la première était tenue par Marie Sauvenoi, veuve de Hub. Humblet, marchande ; la seconde, par Mademoiselle Jacobine-Cath. Keyser, « vivante de ses rentes », Madame Benjamine-Gert. Keyser, sa sœur épouse au prince d'Anhalt-Schaumbourg et Victoire-Hedwige-Car., princesse d'Anhalt-Schaumbourg, sa fille de 13 ans. Ces deux bâtiments ont été démolis en 1896.

La maison de la *Rose* avait pour voisine celle dite du *Long poisse* (long corridor) (4) et aussi de l'*Ange* à cause de l'enseigne (n<sup>o</sup> 560 anc.), durant les cinq derniers siècles (5). Elle était habitée, en 1762, par E. Paquot, brasseur, et Marie Deprez, sa femme.

Avant d'arriver à la porte d'Avroy, on rencontrait encore la maison du *Coq*, occupée, en 1762, par Jacques Debuison « louant chevaux et chaises », et par Gertrude Leloux, son épouse (n<sup>o</sup> 561 ancien), puis une dernière construction où vivaient en 1762, Franç. Frésart, ouvrier charpentier, et M.-B. Dozin, son épouse.

Enfin, sur le balloir même de la porte s'élevait, en 1762, l'habitation de Fr. Touri, ouvrier graveur et « portier de la porte d'Avroy ». L'emplacement de ces derniers biens est englobé dans la grande bâtisse formant l'angle du boulevard d'Avroy.

\*  
\*\*

En face, tout contre la porte se dressait, il y a cinq et six siècles, un groupe de maisons dont la façade, fortement en saillie resserrait la voie publique. Sur la plus rapprochée de la porte trônait alors l'autre enseigne : du *Coq*, au moins six fois séculaire (6). Suivait l'hôtel des *Trois Grés* (degrés, marches) qui joignait à droite la maison de la *Chausse*. En 1568, Simon de Bois, dit des *Trois Grés*, en raison de la possession de l'immeuble, céda celui-ci à la Cité avec d'autres biens, pour une rente de 40 florins (7). Au siècle précédent,

(1) 1439 : Maison delle *Rose*, rue du Pont d'Avroy. (EL, CT, 636.)

(2) 1479 : Maison, bressine, en le rue du Pont d'Averoit, joint. vers Muese, vers le rivir d'Averoit, aus murs del Citeit, vers Ysle ale maison et bolengerie del Roese, appart. à R. de Bellefroy, et joint. à la porte d'Averoit, et par der. à ung cortil et preal delle maison claustrale de Sain Poul. (Petit Stock de Saint-Martin en Ile, 2<sup>e</sup> part., f. 35.)

(3) 1500 : Maison dele *Rose*, joint. vers le pont d'Avroit ale bressine dele Angle. (EL, r. 57, f. 268.) — 1560 : La *Rouge Rose*, près de la porte d'Avroi, par. Saint-Martin en Ile. (EL, CT, r. 44, f. 212 v<sup>o</sup>.)

(4) 1443 : Maison de *Long Poiche* rue de Pont d'Avroi. (EL, r. 13, p. 84.) — 1762 : Cap.

(5) 1427 : Al *Angele*, assez près delle porte de Pont d'Avroi. (EL, r. 5, f. 222 v<sup>o</sup>.) — 1439 : Brassinne delle *Angle*, près le porte d'Avroi, joint. aux murs de la Cité, vers Meuse, et alle brassinne delle Roese vers Saint-Pol. (EL, r. 9, p. 136.) — 1444 : Brassinne del *Angele*. (Ibid., r. 13, p. 194.) — 1477 : Maison, brassinne de l'*Angele*, joint. alle place et maison condit delle *Rose*. (Ibid., r. 37, f. 225 v<sup>o</sup>.) — 1483-1527 : Maison, brassinne del *Angle*, joint. vers Averoit à la porte d'Averoit, vers Ysle à la maison et bollangerie delle *Rose*, et par der. vers Saint-Jaqueme desous à la ruelle delle *Rose* et aus mures et fermetiet del cité. (CB, r. 1524-1528, f. 94.) — 1540 : Maison de l'*Angele*. (EL, CT, r. 34, f. 253 v<sup>o</sup>.)

(6) 1372 : Maison et bressine qui fuit Stievène de Sachi, le tapésier joint. vers le porte alle maison de *Koke*, et devers le ruwe delle Steuve alle maison Tilmant d'Oufey, le procureur. (Coll. Saint-Pierre, r. 54.)

(7) EL, Œuvres, r. 316, f. 352 v<sup>o</sup>.

*Flour de Lis*, contre l'opposite del rue del *Seren* (maintenant Tête de Bœuf), joint. vers le port et pont d'Avroit à Arnuld le batteur, vers Yslea et par derir aus cortils des maisons claustrales. (Petit Stock de Saint-Martin en Ile, 2<sup>e</sup> partie, f. 112.) — 1590 : *Flour de Lis*, joint. par derrière à la maison claustrale de Saint-Paul. (RP, r. 6, f. 77.)

(1) FRÉSON, *La justice criminelle au pays de Liège*.

(2) 1337 : Maison en le rue de Pont d'Avroit entre le maison Michiel Blondeal qui fut et le *postiche ki fut le doyen de Saint-Poul* ki est Henri de Wastefale. (PI, r. 16, f. 3 v<sup>o</sup>.)

le propriétaire, Adam des Trois Grés, se trouvait parmi les fidèles chevaliers qui défendirent Louis de Bourbon en Wez le 30 août 1482 et y perdit la vie <sup>(1)</sup>. En arrière de cet hôtel se tenait celui très réputé de l'Épée <sup>(2)</sup>.

Les désignations non plus ne jouèrent point d'une grande stabilité. Après la destruction de la cité en 1468, par les troupes de Charles le Téméraire, l'enseigne des *Trois grés* fut transportée au côté opposé de celle de l'Épée <sup>(3)</sup>. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou à l'aube du XVII<sup>e</sup>, l'Épée elle-même fut remplacée par un *Heaume* (Casque) <sup>(4)</sup>.

A ce temps, la *brassinne de l'Épée* qui a existé jusque fort avant dans le XIX<sup>e</sup> siècle, aboutissait par derrière aux fortifications de la Cité <sup>(5)</sup>. Un document de l'an 1681, relatif à cette ancienne brasserie, donne les renseignements historiques ci-après :

« On a réparé le pied de la voûte et anglée du boulevard du pont d'Avroit et une partie de la neuve muraille y jointande avec les matériaux d'une vieille thour ou muraille dépendant de la Cité, qui a croulé en 1669 dans la rivelette et, comme la Cité a ordonné, le 1<sup>er</sup> mai 1669, de rebâtir une muraille droite en lieu de la dite thour..., on demande d'appliquer les pierres restantes de la thour pour servir de *bancquement* (fondations, mur de soutènement), qui protège le rivage de la Rivelette contre les eaux. »

C'est en 1879 qu'on a démolit les bâtiments de la vieille brasserie, qui appartenait à la famille Macors <sup>(6)</sup>, et les petites habitations y attenantes, dont l'une dite jadis du *Romarin* <sup>(7)</sup>. Sur leur emplacement et sur celui de l'ancien balloir, on allait édifier, en la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Grand Hôtel des Boulevards, transformé maintenant en l'*Hôtel Verlhac*. Or, en creusant le sol pour y fixer les fondations de ce beau et vaste bâtiment, on a découvert une grosse pierre aux armoiries d'Erard de La Marck. Elle provient certainement de la fortification signalée plus haut. On l'a réemployée dans les assises de l'hôtel.

Tout contre la brasserie du Heaume se tenait une autre brasserie, à l'enseigne de la *Chaumière*. Elle était exploitée par la famille Degard, à laquelle succédèrent les Havelange, horloger et négociant en quincailleries.

(1) ADRIEN D'OUDENBOSCH, éd. ALEXANDRE, p. 304. — XIV<sup>e</sup> siècle : Maison des *Trois Grés*. (Coll. *Saint-Pierre*, t. 54, f. 20 v<sup>o</sup>.)

(2) 1431 : Maison, brassinne dite des *Trois Grés* joint. alle maison de *Koke*, vers le Pewe alle maison delle *Cache* vers Ilhe, et alle maison et hosteit delle *Sebey* par derire. (*Hôp. Tirebourse*, Stock 5, f. 13.)

(3) 1480 : Piron le corbesir fis jadis Wilhem Simons por le maison del *Chauche* en le rue de Pont d'Averroit, joint. vers Mousse, à la maison des *Trois Grés* et vers le rue del *Sereen* al bressin del *Espéy* où Piet at fait à présent mettre les *Trois Grés*. (R. de *Saint-Martin en Ile*, f. 37.) — 1505 : Maison rue du Pont d'Avroit, joint. vers Saint-Gilles à l'*Espée*, d'autre aux *Trois Grés*. (EL, t. 63, f. 238. — *Ibid.*, t. 62, f. 44 v<sup>o</sup>.) — 1508 : Maison des *Trois Grez* sur le rue de Pont d'Avroit, appelée de viel temps le maison de l'*Espée*, joint. vers le pont d'Avroit al maison del *Chauche*, d'autre costé al maison del *Coronne*, et derier al place del *Tiest* de *Beuf*. (EL, Oblig., r. 13.)

Pour le rapport entre la maison des *Grés* et la famille de *Grady*, dont le nom est une latinisation du précédent, V. C. DE BORMAN, *Les échelons*, t. II, pp. 281 et 282.

(4) 1602 : Brassinne de l'*Espée*, près du *Heaume*, près la porte d'Avroit, joint. aux *Trois Grés*. (*Acte de l'époque*.)

(5) 1514 : Maison delle *Espée* rue du Pont d'Avroit, joint. vers le *Vinave* d'Ile, aux *Trois Grés*, d'amont, vers le pont d'Avroit ale place et préal qui est joint. az mures delle Cité sur le demi-rond de la Cité qui est joint. au postice de la rivière. (*Acte du temps*.) — 1527 : Maison joint. de costé d'aval vers *Ysle* à la maison et bressine *Collin* de *Verviers*. (CB, r. 1524-1528, f. 100.)

(6) Habitée en 1762 par Jeanne Coleye, veuve de Nic. Montfort, marchande, et par M. Latour, « tricoteuse, vendant des petites kinquilleries sous la porte d'Avroy ».

(7) Cette brasserie était détenue en 1762 par Jeanne Defexhe, veuve de L.-N. Bovers, brasseur

A côté, dans un renfoncement, s'ouvrait la grande porte cochère de la brasserie. Proche cette porte s'abritaient des marchands de quatre saisons dont un vieux type liégeois connu de toute la ville, sous le nom ou sobriquet *Lambert*. Ce gagne-petit populaire s'attachait plus spécialement à la vente de bouquets de fleurs.

En poursuivant vers la place du Roi Albert, on rencontra, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les maisons ci-après :

A la *Porte rouge*, habitée en 1762 par Nic. Hansoul, chapelier et M.-Gertr. Bousse, son épouse.

A la *Tête d'Or*, habitée en 1762 par Bartholomé Francotte, employé au Mont-de-piété, et Ailide Demany, son épouse. Sous la Révolution française, les Francotte ont transféré l'enseigne de la *Tête d'Or* en leur maison de la rue Neuvic.

A la *Croix d'Or*, habitée en 1762 par Franç. Poéis, crier, et Cath. Thiriari, son épouse.

A la *Couronne d'Or*, habitée en 1762 par F. Hubert, boulanger, et Anne-M. Bodson, son épouse. Cette maison formait l'angle de la rue dite présentement *Tête de Bœuf* <sup>(1)</sup>. L'enseigne de la *Couronne* y était appendue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Elle a seulement été remplacée dans le XIX<sup>e</sup>, par un *Lion d'Or*. L'immeuble avait pour occupant, en 1325, Hannekin le mangon ; au XV<sup>e</sup> siècle, Jean Gilbert et Jean de Chinstrée, qui l'avait obtenue moyennant un cens annuel de 41 sous <sup>(2)</sup>.

En ces temps éloignés, l'autre angle de la rue *Tête de Bœuf* était rempli par une *brassinne* (brasserie) dite du *Chevollet* <sup>(3)</sup> et, en 1762, par la maison des *Trois Morianes*. Habitants, à cette date, Gabriel Fagot, vitrier marchand, et Mar.-Noël Sacré, son épouse (n<sup>o</sup> 568 anc., 38 act.)

Suivaient les maisons dites, en 1762 :

A l'*Homme sauvage*, habitée par Haling Daiwaille, cordonnier, avec trois ouvriers, et Barbe Deguelde, son épouse.

\*\*\*, habitée par Lambert Moureau, cordonnier, et Marg. Fastré, son épouse. Enseigne de la *Couronne* en 1840. L'emplacement de ces deux demeures devait être pris, au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, par les maisons du *Loup* et du *Fer de Moulin*, où vivait, au début du siècle précédent, un verrier renommé du nom de Bauduin <sup>(4)</sup>.

La deuxième maison, incendiée en 1468, n'était pas relevée vingt ans plus tard. Elle fut remplacée au siècle suivant par la maison de la *Nef marchande*, laquelle

(1) 1415 : Maison de la *Couronne*, rue Pont d'Avroy, au coin de la rue delle *Stuwe*, entre les maisons delle *Spee* et de *Barbaul*. (LAHAYE, *ICSI*, n<sup>o</sup> 650.) — 1503 : Maison delle *Coronne*, rue du Pont d'Avroi, fais. le *tochiet* (tournant, angle) delle rue delle *Serraine*. (EL, t. 60, f. 196 v<sup>o</sup>.)

(2) 1337 : Maison qui fut *Hannekin le mangon*, en le rue de Pont d'Avroit se fait l'angle delle rue condist *Henri de Lavoir* (Tête de Bœuf actuellement), à main senestre vers le pont. — XV<sup>e</sup> siècle : Chest li maison del *Coronne* et est *Johan Gilebar*. (PI, r. 16, f. 3 v<sup>o</sup>.)

(3) 1439 : Brassinne condit la maison de *Chevollet*, rue du Pont d'Avroit, fais. le tournant delle rue delle *Serraine*. (EL, t. 9, f. 172.)

(4) 1337 : Maison *Baduwin le voirier* en le rue de Pont d'Avroit. — XV<sup>e</sup> siècle : Si est appelée le maison de *Leu*, joint. vers le pont alle maison qui fut *Herbier* le berwier et qui est à prés. *Johan Fraipont* et vers *Ysle* à *Wilh. Dawir* li sculier. (PI, r. 16, f. 23 et 24.) — 1485 : Maison en le rue de Pont d'Avroit où en maint à présent *Servas* le *wailheur*, joint. vers le pont d'Avroit à le *plache* de *Fier de Molin* et vers *Ysle* al maison de *Leux* qui tient *Wilhem Wadden* le *serwir* et par der. alant fours sor le rue del *Sereen*. (R. de *Saint-Martin en Ile*, f. 36.) — 1487 : Place sur laquelle a édifié deux houtes en le rue du Pont d'Avroy, joint. vers le pont d'Avroy à la maison de *Fier de Molin*, à prés. ars et dévastée. (*Petit Stock de Saint-Martin en Ile*, 2<sup>e</sup> partie, f. 88 v<sup>o</sup>.)

joignait celle de la *Corne de Cerf*. Celle-ci appartenait en 1592 à Severin Lardinois <sup>(1)</sup> et antérieurement à Franck Lhoest, aussi « verrier », qui avait pour voisin vers la rue Saint-Gilles, Jean le Patenier <sup>(2)</sup>. Là demeuraient, en 1762, Jean Claessens, chaudronnier, et Cath. Finesse, son épouse.

Citons encore, d'après la capitulation de Saint-Martin en Ile, de laquelle paroisse relevait toute la rue du Pont d'Avroy jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les maisons mentionnées en 1762 :

*Aux Trois Roses*, habitée par Mathieu-Jos. Dujardin, marchand, et Anne-Jh. Humblet, son épouse (n<sup>o</sup> 572 anc.). L'enseigne était plus de trois fois séculaire <sup>(3)</sup>.

*Au Pied de Bœuf*, habitée par J.-F. Georges, serrurier. L'enseigne de la *Boule d'Or* a été substituée au XIX<sup>e</sup> siècle à la précédente.

*Au Cornet d'Or*, habitée par Félix Pestiaux, apothicaire, et Jean-Fr. Collard, notaire.

*A la Tête verte*, habitée par Rob. Ledin, « travaillant au tabac à la pipe », et Marie Borlé, son épouse. Ce fut au XIX<sup>e</sup> siècle à la *Croix d'Or*.

*A la Pomme d'Or*, habitée par Anne-Cath.-Fr. Molinvaux, veuve de G.-G.-J. Tilff, « qui était notaire et marchand de papiers ». Cette maison (n<sup>o</sup> 576 anc.) appartenait à la cure de l'église Saint-Martin en Ile. Elle a été vendue comme « bien national » le 7 prairial an VII (26 mai 1799), au prix de 100,000 fr., au citoyen Tilkin. Elle eut pour emblème, en la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un *Cœur d'Or*. C'était, au XVI<sup>e</sup>, la maison de l'*Aigle d'Or* <sup>(4)</sup>.

*A l'Aigle noir*, habitée par Arnold Latour, maître menuisier, et Lucie-Cath. Martini, son épouse <sup>(5)</sup>. On y fabriquait des « presses d'imprimerie » <sup>(6)</sup>.

*Au Chapeau de Roses ou de Laurier*, habitée par Fr.-L. Rouveroy, et M.-J. Wasseige, son épouse (n<sup>o</sup> 578 anc., 20 mod.) <sup>(7)</sup>. Ces deux dernières demeures recevaient la même appellation depuis quatre et cinq siècles. Toutes deux sont indiquées dans les archives locales comme faisant le tournant de la rue dite présentement d'Amay <sup>(8)</sup>.

*Au Pied d'Or*, située à l'autre coin de la rue d'Amay, et habitée par Olivier Francson, orfèvre.

*Au Lurson d'Or*, habitée en 1762 par Louis-Elias, chapelier ; auparavant par Pierre Vanhors, aussi chapelier <sup>(1)</sup>.

*A la Clef d'Or*, habitée par Pierre Lambottai, commis des États et marchand, et Elis. Moriani, son épouse (n<sup>o</sup> 579 anc.) <sup>(2)</sup>.

*A la Balance*, habitée par Martin Carpentier cabaretier, et M.-J. Moreau, son épouse. Le bombardement de l'an 1691 avait amené la ruine de cette maison, déjà désignée de la sorte il y a plus de quatre centaines d'années <sup>(3)</sup>.

*A l'Anneau d'Or* (ainsi connue depuis le XV<sup>e</sup> siècle au moins) <sup>(4)</sup>, habitée par Pierre-Fr. Quirini, prélocuteur, et Marie-Agnès Sarto, son épouse, avec huit enfants. Cette maison est non moins ancienne que la précédente <sup>(5)</sup>.

*Aux Trois Visages*, habitée par Jacques Beghon, qui « fait des mantes » et Marie-Agnès Deheinsse, son épouse (n<sup>o</sup> 585 anc.) : L'enseigne des Trois Visages a cédé la place au XIX<sup>e</sup> siècle au *Messenger*. L'immeuble avait pour occupant, en 1481, Guillaume de Horion, au surnom des *Trois Visages* <sup>(6)</sup>, provoqué par l'enseigne.

\*\*\*, habitée par Ant. Houtain, orfèvre, et Cath. Monsen, son épouse. A l'enseigne du *Chasseur* à notre époque. Cette demeure, qui autrefois n'avait pas d'emblème distinctif, a été incendiée en 1468 et n'était point réédifiée en 1481 <sup>(7)</sup>.

*Au Mouton blanc* (n<sup>o</sup> 587 anc., 2 act.), habité par M. Lalobe, basse chantante à Saint-Jean, aubergiste louant carrosse, et Marie-G. Somers, son épouse. Ce bâtiment, occupé en 1416 par J. Boileau <sup>(8)</sup>, a eu, en des siècles antérieurs l'enseigne du *Mouton d'Or*. Transformé complètement, cet immeuble est maintenant le siège du café des *Capucines* inauguré le 1<sup>er</sup> mai 1926 <sup>(9)</sup>.

Dans la rue du Pont d'Avroy on comprenait jadis la rangée d'habitations qui, de la rue du *Mouton blanc* se développait jusqu'à la rue *Vinave d'Ile*. Nous les passons en revue à *place du Roi Albert*.

Actuellement le plus spacieux immeuble ayant entrée rue Pont d'Avroy est le *Forum* qui, ouvert en septembre 1922, occupe une grande partie du quadrilatère compris entre les rues du Pont d'Avroy, du Mouton blanc, du

(1) *Stock Séverin Lardinois*, f. c bis, de notre coll. part.

(2) *Stock Séverin Lardinois*, f. 51, de notre coll. part.

(3) 1593 : *Les Trois Roses* que tient Lambert Bourgeois. (*Stock Séverin Lardinois*, f. c bis et 51.)

(4) 1505 : L'*Aigle d'Or*, rue du Pont d'Avroît, joint. vers le pont d'Avroît à une place vide, d'autre à l'*Aigle noir*. (*EL*, r. 63, f. 237 v<sup>o</sup>.)

(5) Cette maison portant le n<sup>o</sup> 22, a été vendue en 1819, au prix de 5,925 fr. 92. Sa valeur a singulièrement progressé. On l'achetait en 1843 au prix de 13,630 fr. En 1851, 14,050 fr., et en 1873, 40,000 fr. Le loyer actuel est de 4,000 fr., au moins, presque autant que le prix de vente d'il y a un siècle.

(6) *Gazette de Liège*, 24 avril 1783.

(7) La maison du *Chapeau de Roses* avait pour hôte en 1817, Michel Sarton-Hoka qui avait un dépôt de coton à tricoter de toute espèce.

(8) 1426 : Maisons del *Aigle*, fais. l'angle de la rue Arnuld de Loren qui est à prés, à Jacquemin de Timister le bolenger, joint. vers le pont d'Avroît, alle maison qui fut Cottalle, le couvelier. (*R. de Saint-Martin en Ile*, f. 54.) — 1440 : Maison fais. le couteron delle ruwe condist Arnoul de Saint-Loren (d'Amay) d'amont et vers le pont d'Averoît, alle maison de l'*Aigle* qui fut Servais de Timister, le bollengier. (*Stock de Sainte-Catherine*, r. 1440-1480, p. 12.) — 1458 : Maison delle *Aigle*, faisant le tourn. delle rue delle *Chiwangne* (act. d'Amay) allant vers Saint-Jehan en Ysle. (*EL*, r. 24, f. 129 v<sup>o</sup>.) — 1534 : Supra domum de *Aquila* in vico pontis Avroiti. (*Obit. de Saint-Etienne*, f. 22, BUL.) — 1590 : J. de Villenfagne, dit de Preit, cotturier, mari de M. Fabri, et Fr. de Corswarem rendent la maison du *Chapeau de Lauriers* ayant issue en la rue delle Sigongne. (*RP*, r. 6, f. 245 v<sup>o</sup>.) — 1592 : J. de Resimont rend la maison du *Chapeau de Lauriers* à C. de Stavele. (*Ibid.*, r. 8, f. 106.) — 1653 : *Chapeau de Rose* vendue à le Collin. (*Ibid.*, r. 22, f. 348.)

(1) *Cour de Herstal*, *Œuvres*, r. 109, f. 297 v<sup>o</sup>.

(2) Ces trois dernières maisons sont ainsi déterminées dans un acte de 1481 :

« Maison, scailhie, stavellerye, en le rue de Pont d'Averoît, entre le rue Arnul de S. Lorent et le rue de Bernard (du Mouton Blanc), joint. vers le pont d'Averoît al maison Johan la Ville, serwir, lyquel joint. fait le tourn. delle dite rue de S. Loren, vers Ysle al maison Tossen, haweteur de koroye et par derir à Lamb. Renar de Lexhy. » (*Petit Stock de Saint-Martin en Ile*, 2<sup>e</sup> partie, f. 65 v<sup>o</sup>.)

(3) 1505 : Maison des *Balances*, joint. d'aval à l'Aneal d'Or. (*EL*, r. 63, p. 249.) — 1537 : (*BIAL*, t. XXX, n<sup>o</sup> 871.)

(4) XV<sup>e</sup> s. : Maison ruwe de Point d'Avroît, joint. vers le pont alle maison del *Anneau d'Oir* et d'autre costeit az heures Johan Reuleaux. (*Hôp. Saint-Jacques*, r. 10, f. 13.)

(5) 1570 : L'*Aneal d'Or*, rue de Pont d'Avroît. (*Conven. et Testam.*, r. 49, f. 293 v<sup>o</sup>.) — 1638 : *Charte de notre coll. part.*

(6) 1480 : Masur del Aneal d'Oer, en le rue de Pont d'Avroît, joint. vers Ysle à Wilhem de Horion, condist à *Trois Visages*, vers le Pont d'Averoît auz hoires Johan del Aite. (*R. de Saint-Martin en Ile*, f. 33 v<sup>o</sup>.) — V. aussi *Hôp. Saint-Jacques*, r. 10, f. 13.)

(7) 1481 : Plache où soloit avoir maison et édifice tot ars des guerres, gissant en le rue du Pont d'Averoît, joint. vers le dit pont d'Averoît, à Wilh. de Horion, vers Ysle, et par derir al hosteit de Blan Mouton, à prés. appart. à Johan Gerar Bovir de Warsaige. (*Petit Stock de Saint-Martin en Ile*, 2<sup>e</sup> part., f. 67 v<sup>o</sup>.)

(8) *Conv. et testam.*, f. 939.

(9) Les plans ont été dressés par Maurice Devignée, architecte. La sculpture décorative a été réalisée par Oscar Berchmans, la peinture décorative par Em. Berchmans.

Pot d'Or et d'Amay. Conçu en 1910, par Mathonet, pour la société *La Comilière*, cet ample établissement a été fait de 1919 à 1922, sur les plans de l'architecte Lejaer, de Verviers, par les entrepreneurs Fassotte de Liège. La grande salle du *Forum* a une largeur de 25 mètres. Sa voûte ne repose sur aucune colonne ou autre support intermédiaire. Cette salle laisse au public 3,000 places assises. La scène a 22 mètres de hauteur sur 15 de profondeur.

Pour la préparation du béton seulement il a fallu 240.000 kg. de fer et acier, 740,000 kg. de ciment, 3.800.000 kg. de gravier (1).

Nous avons signalé plusieurs verriers en la rue du Pont d'Avroy. Il en est un autre qui a été non moins connu et qui avait ses ateliers près la porte d'Avroy. C'est *Jacques Cambresis* ou mieux *Cambresier*, miroitier, de réputation. Déjà en 1774, il avertissait le public de sa spécialité :

« *Jacques Cambresis*, miroitier, résidant à Liège, rue du Pont d'Avroy, près la porte, avertit le public qu'il tient un magasin des manufactures royales, de très fines glaces et miroirs, d'estampes et de vitres de toute qualité, outre qu'il raccommode les vieilles, les faisant repaître neuves (2). »

C'est dans la rue Pont d'Avroy aussi qu'Otto-Gaspar Duesberg fils, de Verviers, vint établir un magasin de draps fins de sa propre fabrique, il y a près d'un siècle et demi (3).

## Pont de Briques

RUE — Cette rue communiquait de la rue Derrière les Potiers avec le quai de l'Ourthe. Elle est englobée maintenant dans la dernière section de la rue Rouleau. Sa disparition a été la conséquence de la suppression du biez qui passait le long de la rue Rouleau. Le nom Pont de Briques venait d'un petit pont jeté sur ce biez en face de l'impasse Maquet et qui a été démoli vers 1866 en même temps que l'on remblayait le petit cours d'eau. On le qualifiait *pont de Briques* en raison des matériaux dont il était principalement composé et pour le distinguer d'un pont voisin, dit *pont de Pierres*.

## Pont d'Ile

RUE DU — va de la place de la République française à la rue du Pot d'Or:

La rue du Pont d'Ile, qui compte de cinq à huit mètres de largeur, n'a fait l'objet que d'un seul **plan d'alignement**. Adopté par le Conseil communal le 20 avril 1855, il a été approuvé par arrêté royal du 25 juin (4). Néanmoins, depuis lors, la voie a conservé,

dans presque tout son ensemble, l'étroitesse des siècles antérieurs. En 1781, dans son *Plan d'embellissement de la Cité*, couronné par la Société libre d'Emulation, l'architecte Renoz prévoyait l'élargissement de cette artère. Celle-ci était alors relativement plus importante que de nos jours. On ne connaissait ni le boulevard de la Sauvenière, ni les rues Hamal, Georges Clemenceau, de l'Université et de la Cathédrale. La rue du Pont d'Ile formait la **voie carrossable unique** pour communiquer de la Cité proprement dite avec les quartiers de l'Ile et d'Avroy.

La bonne volonté ne manquait pas pour donner plus d'ampleur au tracé. On se heurtait à des difficultés insurmontables, puisque la rue n'était, en réalité, qu'un pont chargé de maisons des deux côtés. Voilà ce qui explique le bombement qu'elle présente dans sa première section. Pour répondre au vœu général, il eût fallu exproprier toutes les habitations, à hauts prix, démolir le **pont** lui-même et le rétablir plus large.

Si ce monument péchait par son étroitesse, il offrait une étendue considérable. Avec vérité, Saumery, dans les *Délices du Pays de Liège*, le jugeait « **le plus remarquable après le pont des Arches** ». La culée de la rive gauche avait été fixée en face de la rue de la Wache ; l'autre épaulement reposait un peu au delà de la rue Lulay des Febvres, en face de l'ancienne brasserie Dejardin, qu'a remplacée d'abord le *Kursaal*, puis le *Cameo*. On désignait parfois *aux Prêcheurs*, parfois *au pied du Pont d'Ile*, la partie de la rue du Pont d'Ile actuelle, comprise entre cette brasserie et la rue du Pot d'Or.

Le pont se composait de onze arches dont la première et la dernière avaient fini par être complètement bouchées. Sur six de ces arches on finit par laisser bâtir des habitations. Cet ouvrage d'art était d'ailleurs construit solidement. On a eu plusieurs fois l'occasion de le constater en la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

En effet, à la suppression du pont comme tel, les arches qui supportaient des maisons sont restées à peu près intactes. Lorsque, vers le milieu du siècle dernier, on a opéré le raccordement de l'égout de la rue Vinave d'Ile avec celui de la rue Lulay ; lorsque, en 1885, à l'autre section de la rue du Pont d'Ile, pour l'établissement de l'égout encore, on a creusé une tranchée profonde de 6 mètres et plus (1); lorsque enfin, à l'expiration du même siècle ont été jetées les fondations de la maison formant l'angle de Lulay, il a été possible de se rendre un compte exact de l'état de ce vieil ouvrage d'art. Les maçonneries en pierre rencontrées, très fortes et très résistantes, se composaient de blocs énormes, de moëllons de nature généralement calcaire, voire de moëllons de grès. Certaines piles ont une épaisseur de 4 1/2 mètres, et les arcades une portée moyenne de 9 1/2 mètres. Quant aux voûtes, elles sont appareillées, en pierre de taille, conformément aux règles de l'art et leur courbure semble affecter l'anse de panier. Le tablier du pont se trouvait à 1 m. 50 ou 2 mètres au-dessus, presque à la hauteur du pavé actuel.

(1) Les salles ont été construites par la Société la Comilière. J. Lejaer, architecte, en a dirigé l'exécution, le chevalier A. de Mélotte étant président du Conseil d'Administration.

(2) *Gazette de Liège*, 23 sept. 1774. — Voir aussi même *Gazette*, 27 janvier 1794.

(3) Le jeune frère de Cambresier faisait le même négoce à Verviers en 1781.

(4) *Gazette de Liège*, 27 janvier 1794.

(5) Il a été occasionné par une demande de reconstruction de la maison sise à l'angle de cette rue vers la place de la République française.

(1) Pendant ces opérations, on réveilla, à coups de mines et de pioches, les légions de rats, de souris et autres hôtes non moins malfaisants qui, dans leurs moments de répit, sommoillaient de génération en génération dans ces bas fonds en toute quiétude depuis de longues années. Pour mettre un frein à leurs incursions, de solides murailles ont dû être élevées le long des caves.

THÉODORE GOBERT

Conservateur Honoraire des Archives de la Province de Liège

Ancien Président de l'Institut Archéologique Liégeois

---

# Liège à travers les âges

LES RUES DE LIÈGE

5<sup>me</sup> Volume — 1<sup>er</sup> Fascicule



LIÈGE

GEORGES THONE, ÉDITEUR

—  
1928